

<u>Décisions et Avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire</u> du 10 novembre 2020

• Organisation des enseignements suite à la crise sanitaire.

La Commission approuve la suppression de la présence physique obligatoire des étudiants aux enseignements de travaux pratiques.

La Commission approuve la règle du passage des examens à distance pour les épreuves de première session du premier semestre. Elle autorise, cependant les composantes à demander à titre exceptionnel des dérogations pour des examens en présentiel. Ces dérogations devront être dûment justifiées et validées par la CFVU.

La Commission approuve les listes des formations pratiques à organiser en présentiel à transmettre au Rectorat pour avis de Madame la Rectrice.

• Modifications des modalités de contrôle des connaissances.

La Commission approuve les demandes de modifications de modalités de contrôle des connaissances de l'IAE pour la 3^{ème} année de licence Gestion banque, finance, assurance.

La Commission approuve les demandes de modifications de modalités de contrôle des connaissances de l'UFR SEGGAT pour la 1^{ère} et 2^{ème} année de la licence économie gestion.

Organisation des enseignements

La Commission approuve la demande de modification d'organisation des enseignements de l'UFR LVE de l'UE d'économie de la 3^{ème} année de licence Langues, étrangères, appliquées.